

MISE EN CONTEXTE

La Municipalité régionale de comté (MRC) de Charlevoix-Est, le Secrétariat à la Capitale-Nationale (SCN) et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) ont conclu une entente le 2 août 2022 dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR) volet 3, afin de mettre sur pied le projet « Signature innovation ». Ainsi, dans le cadre de ladite entente, une somme de 1 264 134 \$ sera investie sur 3 ans par la MRC de Charlevoix-Est grâce aux contributions du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et de la MRC de Charlevoix-Est. Pour la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a délégué à la MRC la gestion d'une somme de 632 067 \$.

Le projet « Signature innovation » vise la réalisation d'un projet concret et innovateur ou d'un ensemble de projets ayant un fil conducteur contribuant à propulser la MRC comme étant avant-gardiste dans un domaine donné et/ou à mettre davantage en valeur ce qui la caractérise. Chaque MRC possède un élément qui la distingue, sur lequel elle peut forger son identité. Le projet « Signature innovation » constitue pour la MRC une opportunité de développer un secteur dans lequel elle compte se distinguer et de mettre en place des processus ainsi que des initiatives misant sur l'innovation.

OBJECTIFS DE L'ENTENTE

Les objectifs du Fonds régions et ruralité (FRR) volet 3 – « Signature innovation » sont :

- Positionner la MRC comme leader de grands projets d'ensemble venant établir ou consolider son identité territoriale dans le domaine de la transition économique durable;
- Accroître l'activité économique dans le domaine d'intervention retenu;
- Accroître la collaboration entre les MRC et les ministères et organismes présents en région.

Le présent rapport vise à présenter les activités réalisées grâce à cette entente pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

MISE EN ŒUVRE DE L'ENTENTE

Le 30 août 2022, le conseil des maires a procédé à la nomination des représentants pour siéger, en collaboration avec les représentants du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et du Secrétariat à la Capitale-Nationale, au comité directeur.

Une première rencontre du comité directeur s'est déroulée le 17 novembre 2022. L'objectif premier de cette rencontre consistait à présenter le projet « Signature innovation », les démarches réalisées jusqu'à ce jour, établir les responsabilités et les règles de fonctionnement du comité ainsi que définir les éléments du cadre de gestion : types de projets privilégiés, critères de sélection des projets, seuils d'aide et règles de gouvernance et plan d'action.

**ÉTAT DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR)
VOLET 3 – « SIGNATURE INNOVATION »
AU 31 DÉCEMBRE 2022**

REVENUS	RÉEL 2022
Enveloppe reçue du FRR 2022-2023	632 067 \$
Contribution de la MRC (monétaire)	23 399 \$
Contribution de la MRC (ressources humaines et matérielles)	29 698 \$
Total des revenus	685 164 \$

DÉPENSES ADMISSIBLES

Dépenses liées à la planification de projets	20 959 \$
Dépenses liées à la réalisation de projets	63 463 \$
Frais d'administration	32 138 \$
Total des dépenses admissibles	116 560 \$

SOMMAIRE

Enveloppe financière disponible	685 164 \$
Dépenses admissibles	116 560 \$
Fonds disponibles pour l'année subséquente	568 604 \$

Le solde disponible de l'enveloppe 2022-2023 au montant de 568 604 \$ sera investi d'ici la fin de l'entente.

DÉPENSES LIÉES À LA PLANIFICATION DE PROJETS

Le 19 septembre 2022, la MRC a procédé à l'embauche d'une agente de structuration en tourisme durable qui a permis la réalisation du cadre de gestion. Ce dernier a été approuvé par le conseil des maires le 6 décembre 2022. Le rôle de l'agente de structuration en tourisme durable consiste en l'accompagnement du comité directeur dans la réalisation des objectifs de l'entente. L'agente a comme fonction d'accompagner des entreprises afin de répondre aux enjeux actuels de l'industrie touristique de façon innovante, de mettre en place et coordonner un fonds pour soutenir les entreprises et les organisations afin d'accentuer l'implantation de l'innovation en tourisme dans la MRC. Elle doit également favoriser le déplacement durable vers les attraits touristiques éloignés, tout en travaillant en collaboration avec Tourisme Charlevoix pour favoriser les maillages entre les entreprises sur le territoire (main-d'œuvre et ressources matérielles) et de concert avec Tourisme Charlevoix pour aider les entreprises à consolider l'offre touristique quatre saisons sur le territoire.

Le tableau ci-dessous démontre les dépenses liées à la planification de projets pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

Description	Montant
Salaire et avantages sociaux de l'agente de structuration en tourisme durable	20 959 \$
Total des dépenses	20 959 \$

DÉPENSES LIÉES AUX FRAIS D'ADMINISTRATION

Le tableau suivant démontre les dépenses liées aux frais d'administration pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

Description	Montant
Salaires et avantages sociaux	15 698 \$
Location d'espace de bureau	2 000 \$
Téléphone, Internet et poste	2 000 \$
Préparation du devis (animation, suivi et rédaction)	10 000 \$
Dépenses de bureau et équipement informatique	2 440 \$
Total des dépenses	32 138 \$

DÉPENSES LIÉES À LA RÉALISATION DE PROJETS

Le tableau suivant démontre les dépenses liées à la réalisation de projets pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

Nom du bénéficiaire	Description du projet	Montant
L'Agence Featuring inc.	Honoraires professionnels pour la réalisation du volet 3 - « Signature innovation »	63 463 \$
Total des dépenses		63 463 \$

CONCLUSION

Grâce au soutien financier gouvernemental du Fonds régions et ruralité (FRR) volet 3 – « Signature innovation », la MRC de Charlevoix-Est pourra mettre en œuvre des actions et des projets dans plusieurs champs d'intervention qui relèvent de ses compétences.

Ce premier rapport d'activités 2022 du Fonds régions et ruralité (FRR) volet 3 – « Signature innovation » de la MRC de Charlevoix-Est a été présenté et adopté par le conseil des maires le 28 mars 2023, document qui est disponible pour les citoyens et citoyennes notamment par l'entremise du site Internet de la MRC (www.mrccharlevoixest.ca).